

Les femmes : toute une histoire ! Discriminations, harcèlements, agressions... Et en 2015, ça se passe comment ?



72% des tâches domestiques sont assurées par les femmes.

Au sein d'un couple, le temps de travail de la mère (rémunéré et à la maison) est supérieur de trois heures à celui du père.

L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est encore de 27%.

96% des congés parentaux sont pris par des femmes. Dans 85% des cas, une famille monoparentale est composée d'une femme avec ses enfants.

37% des mères seules avec enfants vivent sous le seuil de pauvreté.

40 % des pensions alimentaires sont payées de façon irrégulière.

11 % des femmes sont victimes d'agressions sexuelles.

Ces deux dernières années, 400 000 femmes ont été victimes de violences conjugales.

Tous les 3 jours, 1 femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.

50% des femmes prennent part à des activités sportives mais 85% de la couverture médiatique est dédiée à des sportifs masculins.

Et dans le monde du travail ?

Pourquoi les métiers auraient un sexe ? 98% des employés de maison et 80% des caissiers et agents de distribution sont des femmes. À l'opposé, 80% des informaticiens sont des hommes. Conclusion : il faut valoriser la mixité dans les métiers à dominance masculine.

Et dans les relations au travail ? 18,7% des femmes subissent du harcèlement contre 14,1% d'hommes. 18% des femmes subissent des agressions violentes contre 12,5% d'hommes...

L'égalité au travail progresse trop lentement. Depuis 30 ans, si des améliorations indéniables ont été réalisées pour réduire les inégalités professionnelles, le mouvement semble s'être arrêté.

Beaucoup de secteurs n'ouvrent pas leurs portes. Les femmes se heurtent toujours au plafond de verre qui empêche l'accès aux postes à responsabilités. Elles gagnent toujours moins que leurs collègues masculins et subissent des discriminations en raison de la maternité ou de suspicion de maternité.

I feel gourde ?

Face à cette situation, les pouvoirs publics se contentent de rappeler les mesures déjà prises pour lutter contre les inégalités

Le temps partiel non choisi reste exclusivement féminin et précaire.

Les femmes subissent souvent un temps partiel imposé par l'employeur, ne leur permettant ni un revenu décent, ni une retraite convenable.

Lorsqu'elles choisissent le temps partiel, la majorité des femmes culpabilisent et se sentent obligées de compenser sur leur temps personnel.

12% des femmes cadres sont dans cette situation.

Non seulement la loi Macron fait la promotion du travail de nuit, et elle sanctuarise des zones touristique où le travail le dimanche sera permanent.

Ce seront des WE sans la présence des parents, ou pire quand le foyer est monoparental, sans la présence du seul parent qui a les moyens d'éduquer, de parler et de conseiller ses enfants...

Le travail de nuit et le travail du dimanche précipiteront la décohésion sociale et aggraveront les difficultés pour les familles et l'éducation des enfants.

Les plus touchées seront encore les femmes : les mères caissières, hôtesses ou agent d'entretien.

Et chez RENAULT ?

Aussi inouï que cela puisse paraître, beaucoup de situations débordent de discrimination :

Par exemple, dans la même UET d'un même service, 2 personnes ont eu la même promo au même âge : l'homme a eu 3% et la femme 2%...

Tout aussi scandaleux, de retour de congé maternité, des femmes n'ont jamais retrouvé leur poste.

Et pourtant la commission égalité Hommes/Femmes du Comité d'Etablissement a été supprimée.

Heureusement, les femmes ont le « Women@Renault »...

Le réseau social de RENAULT, Women@Renault abreuve d'images et de leçons la femme conquérante dans une société machiste.

D'ailleurs ce réseau fait la part belle au Women's Forum de Deauville qui se veut le rendez-vous incontournable du gratin féminin. Elles débattent pendant trois jours du rôle de la femme dans la société et l'entreprise. Elles livrent leurs expériences, font part de leurs engagements. Les entreprises l'ont bien compris et y ont trouvé leur intérêt. De la même façon que l'écologie ou la citoyenneté se sont infiltrées dans leur communication, la parité est entrée dans leur code déontologique.

Mais derrière les déclarations de nos dirigeants, il n'y a pas beaucoup de place pour les véritables avancées.

Par exemple, l'absence pour congé parental est un critère défavorable retenu pour le calcul de l'intéressement de l'Etablissement. Dénoncé par SUD, la direction a maintenu sa position.

Au Technocentre, la proportion de femmes dans les catégories professionnelles reste désespérément inférieure à celle des hommes : les femmes représentent globalement 20% des effectifs, chiffre en baisse depuis 3 ans.

Les chiffres livrés par le bilan social 2014 sont accablants : l'embauche des jeunes profitent 2 fois plus aux hommes qu'aux femmes !

Les femmes sont 3,5 fois moins promues que les hommes. La rémunération mensuelle moyenne d'une ETAM est inférieure de 336€ à celle de ses collègues masculins, et la différence s'élève à 826€ lorsqu'il s'agit d'une femme cadre.

Alors quand notre PDG et sa directrice déléguée nous font l'apologie des vertus de la parité, les éléments sont là pour rappeler qu'il n'y a vraiment pas de quoi tirer un feu d'artifice !

Des livres, des films, une émission :

Syngué Sabour - Pierre de Patience

We Want Sex Equality

Wadjda

Les femmes toute une histoire

livre de Atiq Rahimi

film de Nigel Cole

film de Haifaa Al-Mansour

émission de Stéphanie Duncan tous les samedi 15h00 sur France Inter.